

M. Miram a eu occasion de disséquer à l'institut zootomique de Wilna les yeux d'une jument, âgée d'un an, née aveugle, et dont les yeux étaient restés arrêtés dans leur développement. Cette observation très-curieuse contribuera certainement beaucoup à éclairer cette intéressante question de physiologie.

Obs. — Le jeune animal avait un extérieur difforme et ressemblait à la première vue beaucoup plus à un âne qu'à un cheval, quoiqu'il fût issu de la plus belle race anglaise; sa tête était grosse et ses fentes palpébrales extrêmement petites. Du côté gauche, il n'y avait même au dehors aucune apparence de globe oculaire; on ne voyait entre les paupières qu'une membrane foncée en couleur, profondément située et mobile en tous sens. Il n'y avait nulle apparence de cornée, on remarquait seulement à la place que cette membrane aurait dû occuper, quelques inégalités saillantes et présentant des taches de couleur claire.

À l'œil droit, on reconnaissait déjà mieux le globe; les paupières étaient un peu mieux fendues, et la membrane clignotante y semblait moins ample qu'à gauche. Il y avait quelque apparence de cornée, elle était très-saillante, d'un blanc laiteux et pouvait être considérée comme un staphylôme congénital. Derrière la saillie formée par cette espèce de staphylôme, il y avait un étranglement qui donnait au globe oculaire l'apparence d'une calebasse ou de deux boules superposées; il était mobile en tous sens comme un œil sain.

À l'intérieur, ces deux yeux étaient aussi difformes qu'à l'extérieur; plusieurs parties manquaient, surtout à gauche. L'œil de ce côté n'avait point de cornée, point d'iris, point de pupille, point de cristallin ni de nerf optique; mais à la place de ce dernier il y avait des branches de la troisième et de la cinquième paire qui arrivaient dans l'orbite par le trou optique et s'épanouissaient sur la rétine comme un véritable nerf optique. Les muscles, l'appareil lacrymal et les autres parties de l'œil étaient normaux, sauf leur petitesse des deux côtés. L'orbite était aussi rétréci dans tous ses diamètres.

La sclérotique contournait en avant, complètement, le globe, sans trace de cornée; elle était recouverte par la conjonctive, comme dans l'état naturel. L'insertion des muscles n'a rien présenté d'anormal. Le segment antérieur compris entre les points d'insertion de ces muscles n'était point coloré; il se trouvait tapissé en dessous, comme tout le reste de la sclérotique, par du tissu cellulaire brunâtre (arachnoïde de l'œil). Il n'y avait pas de trace de membrane de Descemet, ni d'humeur aqueuse. En arrière, la sclérotique était perforée pour l'entrée d'un tronc nerveux, comme formée par la réunion de deux branches, dont l'une provenait de la troisième paire, l'autre de la cinquième.

Sur les côtés de cette membrane on voyait aussi de petites ouvertures qui livraient passage aux vaisseaux et nerfs ciliaires.

Beaucoup d'anatomistes, entre autres Bichat et Arnold, ont admis que la sclérotique était formée par la continuation de la gaine fibreuse du nerf optique, cependant sur l'animal qui fait le sujet de cette observation, le nerf optique du côté gauche n'arrivait pas jusqu'à la sclérotique, qui, néanmoins, était

toute formée; il ne s'étendait pas même jusqu'au trou optique, et se trouvait réduit à un petit tronçon qui dépassait à peine le chiasma. La gaine des petits rameaux nerveux, qui tenaient ici lieu de nerf optique, ne se continuait pas non plus avec la sclérotique, elle s'en distinguait même manifestement par un bourrelet saillant à l'endroit où cette membrane était percée.

La choroïde entourait le segment antérieur du globe sans interruption; il n'y avait point de ligament ciliaire, pas plus que d'iris. Les vaisseaux et nerfs ciliaires qui rampaient en grand nombre sur la surface de la choroïde n'arrivaient pas vers l'endroit où pénétraient les nerfs; elle était partout recouverte par l'arachnoïde. En arrière, il y avait aussi à la choroïde une ligne de couleur claire qui pouvait fort bien être la trace de ce que Kieser, Carus et Huschke ont nommé la fente de l'œil, qui est très-reconnaissable chez les oiseaux, et aussi chez les embryons des mammifères.

La face interne de la choroïde était recouverte de son tapis bleu, mais il était moins coloré qu'on ne l'observe ordinairement. Les procès ciliaires étaient visibles, mais n'arrivaient pas jusqu'à la zone de Zinn, et ne formaient pas de véritables corps ciliaires.

La rétine se continuait aussi en avant sans interruption, et enveloppait complètement le segment antérieur du corps vitré. Elle semblait être formée en arrière par l'épanouissement des deux nerfs dont il a été parlé plus haut, et qui occupaient la place du nerf optique. Il a été impossible de trouver une artère centrale de la rétine.

On a beaucoup discuté pour savoir si la rétine aboutissait jusqu'à la capsule cristalline, ou si elle se terminait en avant par un bord circulaire plus étendu que la périphérie de la capsule cristalline. Monro, Bichat, H. Cloquet, Soemmering, le jeune, et surtout Schneider et Wagner ont fait beaucoup de recherches à cet égard. Les deux derniers paraissent avoir démontré que la rétine arrivait réellement jusqu'à la capsule, quoique depuis d'autres anatomistes, entre autres Fraenzel et Weber, aient soutenu le contraire. L'opinion de Schneider paraît fort bien être confirmée de nouveau par cette observation d'une rétine complètement close en avant, ce qui ne serait probablement pas arrivé si, dans l'état naturel, elle se terminait par un bord libre en avant.

Le corps vitré était entièrement sphérique, aucun vaisseau ne sillonnait la membrane hyaloïde, elle était crispée en avant et tordue trois fois sur elle-même à l'endroit où aurait dû être la dépression qui sert à loger le cristallin. Le petit tourillon pouvait être comparé à la chalaze d'un œuf d'oiseau.

Il a déjà été dit plus haut que le filet nerveux qui remplaçait le nerf optique provenait d'une espèce de ganglion formé par la réunion de deux branches, dont l'une était fournie par l'oculomoteur commun, l'autre par le nasal. L'adossement de ces branches formait une espèce de plexus qui pouvait tenir lieu, en quelque sorte, de ganglion ophthalmique, d'où partaient aussi de petits filets qu'on pouvait considérer comme des nerfs ciliaires. Les vaisseaux étaient fournis par des branches de la maxillaire interne, et il n'existait point de véritable artère ophthalmique

provenant de la carotide interne, comme c'est ordinairement le cas.

À droite, il y avait un peu moins d'arrêt de développement qu'à gauche; cependant plusieurs parties importantes y manquaient encore. Le globe était aussi extrêmement petit, il était elliptique et fortement allongé en arrière, de sorte qu'on pouvait le dire affecté de ce que quelques ophthalmologistes ont nommé staphylôme postérieur, forme qui, d'après Scarpa, constitue l'état normal dans les premiers mois de la vie embryonnaire chez l'homme. À cet œil droit on pouvait distinguer la sclérotique, une véritable cornée, la choroïde, la rétine, la zone de Zinn et le corps vitré.

Un étranglement prononcé indiquait la ligne de démarcation entre la sclérotique et la cornée; mais celle-ci n'était pas transparente; elle avait une couleur blanche laiteuse comme la sclérotique, était saillante et formait une espèce de cône ou de staphylôme total. La membrane de Descemet, si elle tapissait postérieurement cette cornée conique, devait être dégénérée, car la face interne du cône creux était boursoufflée, et cette disposition semble confirmer l'opinion de ceux qui croient trouver la cause du staphylôme dans une dégénérescence de la membrane de Descemet, et non, comme le pensent Baer et Wardrop, dans une adhérence de la cornée avec l'iris, car cette dernière membrane, ainsi que la cristalline, manquaient dans l'œil dont il est question ici.

La choroïde était limitée en avant par une ouverture arrondie, à l'endroit où aurait dû exister le ligament ciliaire, et dont il n'y avait point de traces; elle était adhérente à la sclérotique, et ne parvenait pas jusqu'à la portion de membrane qui représentait la cornée.

Au niveau du bord antérieur de la choroïde, existait une espèce de corps ciliaires formés par des replis ou procès très-courts; ils étaient contigus en arrière, avec le bord antérieur de la rétine. Celle-ci était tout à fait normale, et parcourue par une artère centrale.

La zone de Zinn, placée derrière les procès ciliaires, et adhérente au bord antérieur de la rétine, embrassait, par sa petite circonférence, un étranglement du corps vitré dont une portion poussée en avant occupait la place du cristallin et celle de l'humeur aqueuse. Le corps vitré n'avait donc pas une forme arrondie, il ne présentait pas non plus en avant d'excavation menisocôide, pour loger le cristallin; il était, au contraire, formé par deux sphères superposées, dont l'une, plus grande, occupait en arrière la place ordinaire du corps vitré, et l'autre, plus petite, et moins diaphane, remplissait l'espace où auraient dû être les chambres antérieures et postérieures, si l'iris avait existé.

Les vaisseaux et les nerfs qui se rendaient à cet œil droit ne présentaient rien de particulier: il y avait un véritable nerf optique, et les branches du nerf trijumeau avaient leur distribution ordinaire; le cerveau était normal et entre cet organe et le chiasma, les deux nerfs optiques étaient également bien conformés.

Si on regarde maintenant certaines monstruosités comme des arrêts de développement de quelques

organes dans la vie embryonnaire, ces mêmes arrêts de développement peuvent donner beaucoup d'éclaircissements sur le procédé que suit la nature dans la formation des parties élémentaires qui composent l'organisme.

L'œil, d'après tous les observateurs, est un des organes les premiers formés. Boer croit qu'il se développe par un prolongement sacciforme de la cellule cérébrale antérieure, qui, poussée peu à peu en avant, forme d'abord une vessie unique pour les deux yeux, et se partage seulement plus tard pour chacun des deux côtés. Cette théorie expliquerait facilement la fréquence des cas de cyclopie. D'après cela, la membrane qui constitue le cerveau dans l'embryon concourrait à la formation de toutes les parties de l'œil, à la rétine, la choroïde, la sclérotique, etc., et par conséquent le cristallin et le corps vitré auraient une commune origine, et on n'expliquerait pas facilement la ligne de démarcation qui sépare ces deux organes; tandis que si on admet avec Huschke et autres, que l'œil se trouve fermé en partie par une rentrée léguminaire analogue à celle qui produit les cryptes des muqueuses et les bulbes pileux et sébacés de la peau, on pourra comprendre facilement comment le cristallin déprimé du dehors et le corps vitré poussé du dedans, venant à se rencontrer, s'arrêtent en face l'un de l'autre, et ne s'enveloppent pas d'une manière concentrique. Les recherches faites jour par jour sur des embryons très-jeunes, dans des œufs incubés, confirment pleinement cette théorie; l'observation de M. Miram semble aussi devoir l'appuyer.

(Ibidem.)

119. De l'emploi intérieur de l'huile de morue dans le traitement de l'ophtalmie scrofuleuse; par M. PIFFARD, de Brignolles.

L'huile de foie de morue préconisée contre le rachitisme vient d'être aussi employée avec succès par le docteur Piffard dans deux cas des plus graves d'ophtalmie scrofuleuse.

Le sujet de la première observation est une jeune fille de seize ans, non menstruée, à face bouffie, pâle, présentant le type d'un tempérament essentiellement scrofuleux. Conjonctives rouges, sur les bords libres des paupières plusieurs pustules, dont quelques-unes, ulcérées, ont un fond grisâtre; larmoiement, photophobie des plus intenses; la cornée transparente de l'œil droit présente une large ulcération par où s'échappe l'iris; cécité complète de cet œil.

La vision n'est point entièrement perdue à gauche; toutefois, il est nécessaire que la malade dirige tout à fait en bas le globe de l'œil, le segment inférieur de la cornée transparente portant aussi encore une petite ulcération au travers de laquelle une portion de l'iris forme hernie. Cette enfant a de plus, sur le côté gauche de la poitrine, deux larges plaies scrofuleuses, dont les bords sont décollés dans une assez grande étendue.

La malade entre à l'hôpital. Le docteur Piffard ordonne, dès le lendemain, une cuillerée à café d'huile de foie de morue à prendre le matin à jeun; trois jours après, la malade en prit une cuillerée à café matin et soir; enfin on augmenta de trois jours en trois jours la dose, jusqu'à ce qu'il en fût donné une cuillerée à bouche matin et soir. Dans l'espace d'un mois cette fille en but ainsi bien près d'une livre. Un régime tonique fut joint au traitement.

La malade sort de l'hôpital sans qu'elle ait éprouvé, en apparence, aucune amélioration sensible.

Deux mois après, le docteur Piffard revit cette enfant qui, depuis sa sortie, n'avait fait aucun remède, dans un brillant état de santé; la rougeur et les ulcérations palpébrales ont entièrement disparu; l'œil gauche est parfaitement net, l'iris mobile, la vue intacte. Au centre de la cornée transparente de l'œil droit existe une cicatrice qui gêne un peu la vision de ce côté; l'iris présente plusieurs adhérences qui donnent à la pupille une forme très-irrégulière. Les plaies du thorax sont guéries. Depuis, maintes fois la malade a été revue par le docteur Piffard, la guérison ne s'est point démentie.

La seconde observation présente à peu près les mêmes caractères. La guérison aussi a été lente, mais assurée. Ce n'est qu'après un ou deux mois de l'usage de l'huile de morue qu'il faut compter sur une amélioration.

En raison de l'extrême répugnance que les malades éprouvent à prendre l'huile de foie de morue, M. le docteur Piffard engage les médecins et pharmaciens à faire des essais capables de neutraliser le goût et l'odeur infects de ce médicament, qui peut être appelé à rendre de grands services à la thérapeutique.

(Bulletin de Thérapeutique, mai.)

120. Ophthalmie d'Égypte.

D'après le docteur Plagge, cette maladie est épidémique ou endémico-contagieuse. Les refroidisse-

ments, l'irritation mécanique ne constituent que des causes prédisposantes, mais ne peuvent nullement déterminer ce mal. « La source réelle de cette inflammation, dit l'auteur, réside dans la prédominance du caractère gastrique que présentent les maladies depuis un certain nombre d'années, et c'est sur cette indication que doit reposer le traitement. » M. Plagge insiste beaucoup sur la nécessité de s'opposer en temps aux progrès de la maladie, car arrivée à son summum d'intensité « l'art est impuissant contre elle. »

(v. Graefe und v. Walther's Journal).

Nous trouvons dans un intéressant journal (v. POMMER'S SCHWEISERISCHE ZEITSCHRIFT) dont nous ignorions l'existence, une relation aussi savante qu'intéressante d'un voyage en Orient, par le docteur Tobler, de Lezenbrug, dans le canton d'Appenzell. L'auteur s'occupe en passant de l'Ophthalmie d'Égypte; ce fléau s'attaque surtout aux indigènes, mais les étrangers, hommes et animaux, y sont aussi sujets. La maladie n'a point de caractère spécifique. Les suites les plus fréquentes de cette inflammation sont les obscurcissements de la cornée; rarement elle occasionne le développement de la cataracte. On est loin d'avoir suffisamment éclairci ce qui a trait aux causes du mal; en général le traitement mis en usage en Égypte est couronné de rares succès, ce qui doit être attribué à ce que la plupart des médecins qui y exercent sont des broussaissistes exaltés. Il serait difficile, dit l'auteur, de décider laquelle est la plus désastreuse de la peste, ou de l'ophthalmie, ces deux calamités qui affligent l'Égypte.

VII. PHRÉNOLOGIE, MALADIES MENTALES.

121. Leçons cliniques sur les maladies mentales, professées par M. LEURET. (Recueillies et rédigées par M. LISLE, ancien élève des hôpitaux.)

Dans un prochain article je continuerai l'analyse des intéressantes leçons de M. Leuret. Pour aujourd'hui, je me contenterai d'en extraire les deux observations cliniques suivantes, qui sont trop étendues pour entrer en entier dans le cadre que je me suis imposé, et trop importantes pour que je les passe sous silence.

Manie sans délire, avec agitation extrême.

M. Adolphe L... d'un tempérament nerveux, d'une constitution grêle, d'un esprit cultivé, et se disant littérateur, a été envoyé à Bicêtre, par ordre de M. le préfet de police, le 21 juillet 1859. Le lendemain, à la visite, il m'aborde avec assez de calme, et me demande de le faire mettre en liberté, m'assurant qu'il n'est pas du tout aliéné, et attribuant son placement dans l'hospice à une erreur des médecins du Bureau central, auxquels il a été présenté la veille,

Il me prie de l'examiner avec soin, bien persuadé que je ne trouverai rien en lui qui puisse justifier l'imputation de folie dont il se dit victime. Il désire aller en prison, afin, dit-il, d'humilier ses parents, qui l'ont laissé sans secours. Il s'exprime d'une manière aisée, élégante, quelquefois trop vive; mais cette vivacité, il en fait lui-même l'observation, il faut l'attribuer à la position pénible dans laquelle l'ignorance des médecins du Bureau central l'a placé.

M. Adolphe appartient à une famille honorable; il a reçu une belle éducation; il a beaucoup d'esprit, connaît plusieurs langues, écrit avec facilité de la prose et des vers; mais il a toujours été mobile, capricieux, désordonné dans ses passions, dépensant beaucoup et trouvant toujours quelque raison spécieuse pour rejeter sur les autres le blâme mérité par son inconduite. Il s'est déjà, par une imprudence semblable à celle qu'il a faite la veille (il était allé dans un corps-de-garde demander qu'on le menât en prison, alléguant qu'il était sans moyen d'existence), fait enfermer, il y a plusieurs années, dans la maison d'aliénés de Dôle, où il a resté environ deux ans, d'abord comme malade, ensuite comme sous-directeur. Il traitait, dit-il, ses malades avec bonté; il s'attachait à les persuader, et n'employait jamais la force pour les maintenir. Il faisait beaucoup mieux que nous, et pourrait nous donner des conseils sur la manière dont nous devons nous comporter à l'égard des malheureux confiés à nos soins.

Quelque temps après sa sortie de la maison de Dôle, il avait été envoyé en mission en Afrique, et n'avait pas été récompensé, disait-il, comme il méritait de l'être. Revenu à Paris, il avait fait beaucoup de dettes, et ses parents, qui avaient déjà payé plusieurs fois pour lui, avaient eu la turpitude de se refuser à payer encore. Il se plaignait surtout d'un frère qui, il l'avouait lui-même, était plus pauvre que lui. Il se justifiait de cette inconséquence en disant que son frère était dans une position honorable et considéré, trouvait facilement de l'argent, tandis que lui, sans emploi, ne pouvait plus trouver un sou. Il avait vécu quelque temps, disait-il, et cela était vrai, avec une faible somme que lui avait donnée une cuisinière avec laquelle il était sur le point de se marier. Je lui fis observer l'inconséquence de sa conduite et de plusieurs de ses raisonnements; mais il avait réponse à tout. Pendant notre conversation, sa figure, très-mobile, avait plusieurs fois passé de l'indignation au rire presque sans transition, et plusieurs fois ses yeux étaient restés dans une sorte d'égaré très-ordinaire chez les maniaques.

Pendant la journée il s'emporta plusieurs fois, et tomba dans un véritable accès de manie furieuse. On fut obligé de lui mettre la camisole de force, et, le soir, de le fixer sur son lit. Alors ses discours étaient exaltés, mais sans incohérence dans les idées; ses yeux étaient égarés; sa figure injectée; il faisait autant de mal qu'il pouvait. Le soir, vers dix heures, j'entraî sans qu'il m'aperçût dans la salle où il était couché, et là je pus écrire le monologue le plus curieux et le plus étrange que j'aie jamais entendu. J'en transcris quelques fragments; on y verra l'expression énergique et fortement accusée

TOME II. 4^e s.

des passions les plus violentes, la haine, la colère, la fureur, le désir effréné de vengeance, et cependant la raison n'est pas tellement obscurcie que le malade n'ait la conscience parfaite de ses impressions; et ne puisse se rendre un compte exact des conséquences que pourrait avoir pour lui la satisfaction de ses passions. Il parle tantôt en français, tantôt en italien.

Che piacere videre queste duo corpi morti et ballare. Io faro una vendetta terribile. (Quel plaisir de voir ces deux corps morts et de danser dessus. Je ferai une vengeance terrible.)

Mort à Février (c'est un infirmier dont il croit avoir à se plaindre.) Malheur au médecin! Sortirai je d'ici mort ou vivant? Je n'en sais rien.

Io faro una vendetta terribile. (Plusieurs fois répétés.)

Un autre malade effrayé crie, frémit, articule en tremblant quelques plaintes, et M. Adolphe continue: Io faro una, etc., toujours en élevant la voix de plus en plus, et la baissant ensuite graduellement, comme pour la rendre plus lugubre.

Vieni, vieni, e libera mi di tutti mie, altrimenti sero assassinato; O morte! vieni, vieni. Io non posso mori, in questa maladetta notte? In questa notte, passero coi dannati, io faro una vendetta terribile, terribile. (Viens, viens, délivre-moi de tous mes maux, autrement je serai assassiné, O mort! viens, viens; je ne pourrai donc pas mourir dans cette nuit maudite. Dans cette nuit je passerai chez les damnés. Je ferai une vengeance terrible.)

Vous voulez prendre votre potion, lui demande un infirmier. Non, non, non. Io faro una vendetta terribile....

Que leur sang retombe sur toi; mais ils seront tués. Quand j'aurai tué ces enfants, je dirai: je suis fou, tuez-moi; et, de deux choses l'une, si l'on me considère comme un fou, on m'attachera; si on me considère comme un criminel, je porterai ma tête sur la guillotine.

Che piacere videre questi duo corpe morte e ballare (et d'envoyer leurs âmes de chien dans l'enfer). Tu seras tué de ma main; je te prendrai en traître; par derrière. Je vous trouverai toujours; mais je veux vous tuer à Bicêtre, parce qu'ici je suis fou. Per Dio santo, io faro una, etc. (Oui, au nom de Dieu, s'il y en a un, je me vengerai). C'est ta pensée fixe, continuelle; tu as une proie que tu veux dévorer; tu es un lion, un tigre.... J'en tirerai une terrible vengeance. Ah! vous croyez que l'on peut jouer avec des organisations aussi terribles que la mienne. Vous n'auriez été que deux, que vous ne m'auriez pas attaché. Une jambe nerveuse comme la mienne, conduite par une intelligence aussi forte! Vous croyez qu'il est facile de venir à bout d'un homme, comme moi? Je sais tout faire; je n'ai peur de rien. Il n'y a qu'une chose que je n'ai pas su, c'est me venger. J'ai été trop bon, trop généreux, trop magnanime. Oui, tu seras un lâche, un infâme. Tout le monde aura le droit de te cracher au visage si tu ne les assassines pas.

Et toujours revenait son terrible refrain: Io faro una, etc.; che piacere, etc.; et aussitôt après il siffle l'air de Marlborough; puis reprend: Per Dio santo, io faro, etc.... Par ce Dieu terrible, qui